



HAL
open science

LaSSP - Laboratoire des sciences sociales du politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LaSSP - Laboratoire des sciences sociales du politique. 2010, Sciences Po Toulouse. hceres-02033793

HAL Id: hceres-02033793

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033793>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Laboratoire des sciences sociales du politique
(EA 4715)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Institut d'études politiques de Toulouse

Juin 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire des sciences sociales du politique

(EA 4715)

sous tutelle des établissements et
organismes :

Institut d'études politiques de Toulouse

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2010



Unité

Nom de l'unité : Laboratoire des sciences sociales du politique

Label demandé :

N° si renouvellement : EA 4715

Nom du directeur : M. Eric DARRAS

Membres du comité d'experts

Président :

M. Vincent DUBOIS, science politique, IEP Strasbourg

Experts :

M. Philippe ALDRIN, science politique, Université de Nice

M. Yves Buchet de NEUILLY, science politique, Lille 2

M. Fabien JOBARD, CNRS, CESDIP

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Sylvie STRUDEL, représentante CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jacques de MAILLARD, science politique, Université de Rouen

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme. Laure ORTIZ, directrice IEP Toulouse



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite:

La visite a eu lieu le 13 janvier 2010 entre 9h et 13h (suivi d'un huis clos d'une heure trente du comité). La première session a été l'occasion de rencontrer le directeur de l'unité et la directrice de l'IEP de Toulouse, qui ont précisé les enjeux et perspectives pour l'équipe dans le contexte toulousain. La deuxième session a permis d'entendre une présentation très claire et stimulante des activités de recherche, par le directeur, les responsables des deux axes et quatre autres chercheurs. Une discussion s'est engagée ensuite avec l'ensemble des chercheurs présents (la quasi-totalité de l'équipe) sur le contenu et l'orientation des recherches. Au cours de la troisième session le comité a rencontré une douzaine de doctorants (soit la quasi totalité des doctorants de l'équipe), qui ont témoigné d'une forte implication dans l'équipe et salué son dynamisme.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le LaSSP a été créé en 2001, à la faveur de l'investissement des politistes locaux et d'une politique très affirmée de la direction de l'IEP en matière de recherche, axée sur la science politique mais néanmoins ouverte disciplinairement. Cet investissement et cette politique n'ont par la suite pas été démentis, permettant en quelques années de passer d'une situation où Toulouse et son IEP n'avaient quasiment aucune existence nationale du point de vue de la recherche en science politique à l'affirmation de sa position au sein de la dizaine des principaux pôles les plus dynamiques hors de Paris. Le LaSSP constitue aujourd'hui une équipe très attractive, dynamique et visible aux plans national et international, ce dont a notamment témoigné l'accueil du congrès de l'AFSP en 2009. Les activités scientifiques sont aujourd'hui bien structurées autour de deux axes principaux, sur les institutions et l'action publique et sur les médias et les représentations. Un troisième axe sur les risques se dégage de manière complémentaire et cohérente. On notera en outre, point suffisamment rare pour être souligné, une réelle collaboration scientifique entre juristes et politistes qui se manifeste par des travaux réalisés en commun.



- Equipe de Direction :

Le directeur, Eric DARRAS, travaille en étroite collaboration avec les responsables d'axes scientifiques, et s'appuie sur un conseil de laboratoire, composé de chercheurs et de doctorants, qui se réunit régulièrement.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	13	13
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	18	27
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	1
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)	9	13
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Le LaSSP constitue une très bonne unité, à la fois diversifiée et marquée par une véritable cohésion qui donne tout son sens au mot « équipe ». La production scientifique est de très grande qualité. Les publications sont nombreuses dans les meilleurs supports nationaux et internationaux, de même que la plupart des manifestations scientifiques ont un rayonnement national et international. Le LaSSP a su s'attirer de très bons chercheurs, par un recrutement intelligent de MCF, de PR et d'ATER, et la capacité à nouer des collaborations de recherche durables avec des professeurs invités français et étrangers qui constituent un important vivier de chercheurs associés, pour certains très actifs au sein de l'équipe. Le nombre de thèses soutenues est encore modeste, mais cela tient à la relative jeunesse de l'équipe. Le LaSSP est scientifiquement reconnu pour ses activités dans les domaines des institutions et de l'action publique ainsi que des médias et de la sociologie du journalisme dont il forme aujourd'hui l'une des principales équipes au plan national. Ces spécialisations réelles ne sont cependant pas exclusives, d'autres orientations de recherche trouvant à s'intégrer de manière cohérente dans le projet scientifique collectif. Pôle de développement de la science politique à Toulouse, le LaSSP est une équipe montante qui a désormais toute sa place au sein des meilleurs laboratoires de la discipline.



- **Points forts et opportunités :**

L'un des atouts majeurs du LaSSP tient au soutien très fort et régulier de l'Institut d'études politiques. C'est ce qui a permis des recrutements ciblés et cohérents et une structuration qui auraient été sinon impossibles. Ce soutien s'inscrit dans le long terme et devrait permettre de poursuivre le développement engagé, bien que de manière sans doute moins spectaculaire, puisqu'une certaine taille critique et la « vitesse de croisière » sont désormais atteintes. La poursuite de ce développement passera désormais par l'intégration, sous une forme qui reste à définir, à une structure plus large de recherche, dans la perspective d'une association du LaSSP au CNRS qui apparaît fortement souhaitable.

- **Points à améliorer et risques :**

L'un des principaux enjeux est sans doute d'ordre institutionnel, puisque l'unité paie le très fort soutien d'un IEP autonome par une distance croissante d'avec l'Université de Toulouse 1. Cette séparation conduit en outre à une situation incertaine en ce qui concerne le financement des thèses qui devra être clarifiée pour ne pas pénaliser les doctorants de l'équipe et lui permettre de jouer le rôle qui est le sien dans l'encadrement des jeunes chercheurs.

- **Recommandations au directeur de l'unité :**

- **Sur le plan de l'organisation interne :**

- L'axe dit « transversal » constitue en réalité un troisième axe et peut apparaître comme tel au regard de la masse critique de l'unité.

- La situation des nombreux chercheurs associés devra être clarifiée.

Sur le plan de l'insertion institutionnelle et du développement le Comité encourage le directeur de l'unité dans ses efforts :

- pour l'obtention régulière de financements des thèses ;

- pour rapprocher l'unité du CNRS, en vue à terme de la création d'une UMR.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet *certaines fiches individuelles d'EC titulaires étaient manquantes	11*
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/ (N1+N2)]	84.6 %
Nombre d'HDR soutenues	0
Nombre de thèses soutenues	2
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :
 - Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Le LASSP est un laboratoire en pointe sur la question du journalisme, et central sur la question de la sociologie des institutions. Il ne se repose néanmoins pas sur ses acquis, mais sait saisir les opportunités (de thématiques et/ou de financements), défricher de nouveaux terrains dans un activisme scientifique qui sait éviter le risque de la dispersion.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Le niveau quantitatif est tout à fait satisfaisant. La quasi-totalité des membres publie régulièrement, quelques-uns publient beaucoup. On compte un tout petit nombre de non-publiants.

La priorité accordée aux supports les plus visibles et centraux de leurs disciplines constitue un point fort des chercheurs de l'équipe.

Peu de thèses ont été soutenues jusqu'à présent, ce qui s'explique par la jeunesse du laboratoire.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :
 - Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Plusieurs des membres de l'équipe, et le LaSSP en tant que collectif de recherche, se distinguent par une forte présence dans les manifestations internationales de premier plan.

Le laboratoire a une politique volontariste visant à encourager la présence des doctorants dans ces manifestations ou colloques (ce dont ont témoigné les doctorants auprès du Comité).

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

- Plusieurs thèses en co-tutelle.

- Accueil de chercheurs extérieurs au site toulousain et politique délibérée d'attraction des doctorants.

- Politique d'association de chercheurs relevant d'autres équipes, parmi les plus renommés dans leur spécialité.

- Politique de recrutement des enseignants en parfaite cohérence avec les axes de recherche.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le LaSSP déploie une importante activité de recherche de financements propres (deux tiers de la dotation du laboratoire). On notera que les chercheurs parviennent de manière habile à articuler recherches appliquées et recherche fondamentale, sachant se saisir des commandes y compris locales pour les traduire en projets scientifiquement pertinents.



- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Cette participation est active et régulière. On notera entre autres l'ACI « Sécurité routière », le projet ANR « gouverner l'enfance » qui est à la base de la création d'un Master, la direction de l'équipe française du PCRD « Media Act ».

- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Le LaSSP est très présent dans l'espace public local. On notera entre autres l'activité originale d'animation scientifique en collaboration avec la Ville de Toulouse liée à l'axe transversal sur les risques ou l'activité d'études sur la question des discriminations.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:

- Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

La visite a permis d'observer l'excellente cohésion de l'unité et la forte implication générale de ses membres (y compris des doctorants).

Le circuit de prise de décision et la répartition des responsabilités sont claires. Il existe une rotation appréciable des postes de responsabilité.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

L'animation scientifique de l'équipe est importante, régulière et de qualité. On notera notamment l'organisation du séminaire « cuisine de la recherche », à laquelle les doctorants prennent une part active.

L'axe « transversal » sur « risques sanitaires, risques environnementaux » apparaît innovant et stimulant, et témoigne de la capacité de l'équipe à investir de nouvelles thématiques de recherche, sans pour autant mettre en cause la cohérence du projet scientifique collectif.

Notons de nouveau une capacité remarquable à associer juristes et politistes dans de réelles collaborations scientifiques, quand on observe bien plus souvent une simple juxtaposition en la matière.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Les membres du LaSSP sont fortement impliqués à l'IEP, ce qui permet entre autres que les activités d'enseignement soient très fermement articulées aux axes de recherche du laboratoire (auxquels correspondent par exemple des spécialités de masters). Le développement conjoint du LaSSP et de l'IEP a permis d'établir un programme d'ensemble cohérent associant au mieux recherche et enseignement.

Le LaSSP réunit des conditions de travail très favorables pour les doctorants, y compris en termes de financement de leurs activités de recherche, même si sur ce dernier point des inquiétudes se font jour quant à l'attribution des contrats doctoraux via l'école doctorale de l'Université Toulouse 1.

Le LaSSP a engagé des collaborations suivies avec plusieurs laboratoires de sciences sociales importants à Toulouse (comme le CERTOP), ce qui augure bien de possibles rapprochements futurs et un rôle actif de l'unité évaluée dans la structuration de la recherche locale.



- **Appréciation sur le projet :**

- **Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :**

Le projet capitalise les acquis des années précédentes sans pour autant être une simple reconduction des travaux antérieurs. Il est à la fois diversifié et cohérent, ambitieux et réaliste. Aux fondamentaux que constituent la sociologie politique des institutions et des médias se combine la thématique des risques qui, avec celle de la défense, peut permettre au LaSSP de s'ouvrir de façon cohérente aux questions de sécurité qui ont été historiquement importantes dans la recherche toulousaine. On notera que si les questions internationales (au sens des relations internationales comme des études européennes) ne sont pas spécifiées comme axe de recherche, la dimension internationale y est fortement présente et pourrait à moyen terme constituer une direction du développement du laboratoire.

- **Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :**

Concernant l'établissement de rattachement, on a déjà souligné la très opportune politique de recrutement réalisée grâce à l'IEP. Le développement du LaSSP devrait continuer à en bénéficier.

Concernant les moyens affectés aux activités de recherche, ceux-ci sont affectés de manière transparente par le conseil d'équipe, avec un effort notable en direction des doctorants.

- **Conclusion :**

- **Avis :**

Le LaSSP constitue une très bonne unité, à la fois diversifiée et cohérente. La production scientifique est très bonne, quantitativement et qualitativement. Le LaSSP est scientifiquement reconnu pour ses activités dans les domaines des institutions et de l'action publique ainsi que des médias et de la sociologie du journalisme dont il forme aujourd'hui l'une des principales équipes au plan national. Le laboratoire a, sur cette base, su diversifier ses objets et ses approches, avec notamment la question transversale des risques, et une très appréciable collaboration entre juristes et politistes. L'équipe a aujourd'hui un très fort potentiel pour fédérer la recherche en sciences sociales du politique à Toulouse, s'inscrire dans des structures de recherche plus importantes localement, rayonner aux plans national et international.

- **Points forts et opportunités :**

Le fort soutien de l'Institut d'études politiques permet des recrutements de qualité, des moyens appréciables, une très bonne articulation entre recherche et enseignement, et une bonne identification dans le milieu académique et au-delà. La poursuite de ce développement passera désormais par l'intégration, sous une forme qui reste à définir, à une structure plus large de recherche, dans la perspective d'une association du LaSSP au CNRS, fortement souhaitable.

- **Points à améliorer et risques :**

Sans que cela soit directement imputable au LaSSP, l'éloignement avec l'Université Toulouse 1 présente le risque de la dispersion des moyens et d'une moins grande lisibilité des orientations de la science politique toulousaine.

- **Recommandations :**

Le comité salue le travail réalisé qui a permis la constitution d'une équipe de grande qualité en peu d'années et appelle de ses vœux la poursuite des efforts consentis.

En ce sens, il estime que devraient être clarifiées institutionnellement l'affectation future des contrats doctoraux en science politique et l'articulation entre le LaSSP, l'IEP et l'école doctorale de droit et de science politique d'UT1.

Dans le même sens, le comité soutient le directeur de l'unité dans ses efforts visant à rapprocher l'unité du CNRS, en vue à terme de la création d'une UMR.



Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP)

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	A



Institut d'Études Politiques

La Directrice

Toulouse, le 10 mars 2010

Observations à apporter au rapport préliminaire d'évaluation de l'AERES sur l'EA 4715 LaSSP

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

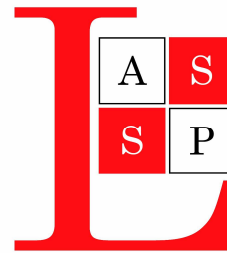
En tant que Directrice de l'Institut d'Études Politiques de l'IEP, autorité tutrice du LaSSP, je me réjouis du rapport d'évaluation du LaSSP effectué par les experts de l'AERES qui rend justice aux efforts accomplis par les chercheurs de l'unité afin de satisfaire l'objectif d'excellence que nous nous sommes fixé et à ceux, constants, de l'établissement pour le soutenir. Je rejoins, également, en tous points, la réponse du directeur du LaSSP aux observations formulées dans le rapport ; j'apporterais néanmoins deux précisions.

1°) Concernant l'observation suivante : « *l'éloignement avec l'Université Toulouse 1 présente le risque de la dispersion des moyens et d'une moins grande lisibilité des orientations de la science politique toulousaine* » : l'IEP et le LaSSP appartiennent à l'École Doctorale des Sciences juridiques et Politiques d'UT1 et n'ont cessé de réclamer le maintien de ce lien privilégié. Il n'y a pas, localement, « d'éloignement » à proprement parler, mais une situation peut-être insolite mais établie depuis plusieurs années qui est la suivante : il existe entre l'Université et l'EPA qui lui est rattaché des flux d'échanges et de coopération qui doivent tous, quelle qu'en soit la nature (salle, informatique, heures d'enseignements ou de soutien administratif) donner lieu à compensation monétaire. Depuis le passage d'UT1 à la RCE, ce calcul affecte la rémunération des contrats doctoraux dès lors que l'étudiant de doctorat effectue sa recherche dans un laboratoire qui n'est pas sous la dépendance directe et exclusive d'UT1. Malgré notre tentative récente de négociation, le Président Bruno Sire a maintenu fermement son exigence de remboursement des contrats doctoraux du LaSSP.

2°) Concernant les axes du LaSSP, nous souscrivons également à la proposition de transformation de l'axe de recherche transversal sur les Risques en 3^{ème} axe ; la Direction n'en reste pas moins favorable au développement d'un axe transversal portant sur les Relations internationales, en appui de l'offre de formation de l'IEP.

Laure ORTIZ





Observations à apporter au rapport préliminaire d'évaluation de l'AERES sur l'EA 4715 (LASSP)

Le rapport préliminaire rend parfaitement compte des efforts considérables menés tant par notre équipe de recherche que par la direction de l'IEP et ses services pour revitaliser la science politique toulousaine. Il synthétise remarquablement les points forts du LaSSP et appuie notre stratégie d'association avec le CNRS. Il revient également fort à propos sur un unique « point à améliorer et risque » pour le laboratoire, en l'occurrence la « distance croissante avec l'Université de Toulouse 1 » et sa principale conséquence immédiate, « la situation incertaine en ce qui concerne le financement des thèses qui devra être clarifiée ». Sur la base de cette observation de l'AERES, j'ai ainsi pu solliciter le Président de l'Université de Toulouse 1, M. Bruno Sire, rencontré ce matin, en présence de la Directrice de l'IEP de Toulouse, Mme Laure Ortiz et du Directeur de l'Ecole doctorale Droit et science politique 170, M. Marc Nicod. A cette occasion, le Président réaffirme la stricte indépendance des deux établissements en matière de science politique comme ailleurs. Les deux EA de science politique, le GRSG pour UT1, le LASSP pour l'IEP justifiant deux politiques scientifiques distinctes qui peuvent éventuellement réfléchir et s'accorder sur des sous-spécialisations respectives et les filières de formations attenantes à la recherche. Le Président nous a ainsi informés d'un projet de redimensionnement de la science politique à UT1 autour de la science économique. Au titre de cette séparation toujours stricte des pouvoirs en science politique, le Président réaffirme que **l'attribution d'un contrat doctoral au LaSSP, laboratoire relevant exclusivement, selon lui, de la juridiction de l'IEP, par l'Ecole Doctorale n°170 Droit et Science politique, de l'université de Toulouse 1, sera conditionné par son remboursement à UT1 par l'IEP de Toulouse, sur le modèle de l'accord passé entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse et UT1.** Il revient donc au ministère de permettre un tel montage financier. J'attire tout d'abord l'attention de l'AERES sur le fait que nous avons, avec la directrice de l'IEP, insisté sur notre souhait prioritaire de demeurer dans l'ED 170 d'UT1 droit et science politique. Nous avons ensuite suggéré avec la meilleure bonne volonté, un possible soutien actif du LaSSP tant pour soutenir les formations en science politique d'UT1 de la licence au doctorat que pour accueillir d'éventuels collègues enseignants-chercheurs d'UT1 répondant aux critères de définition de « produisant » au sens de l'AERES. Enfin, nous avons proposé qu'une convention relative au LaSSP lie les deux établissements pour notamment concilier ces nouvelles contraintes comptables du passage à la RCE. Outre que les publications individuelles d'éventuels EC relevant statutairement d'UT1 et intégrés au LaSSP en raison de leur sous-spécialisation disciplinaire contribueraient favorablement au bilan d'UT1, une part à définir des publications du LaSSP pourrait de surcroît contribuer au bilan scientifique d'UT1 au pro-rata des investissements consentis dont le coût des contrats doctoraux.

Le rapport préliminaire sollicite également des clarifications sur la situation des chercheurs associés.

Nos observations sont donc les suivantes :

- 1) obtenir du ministère une dotation budgétaire sur budget établissement de l'IEP correspondant au montant d'au moins un contrat doctoral annuel pour le remboursement de notre université de rattachement. Le directeur du LaSSP s'engage pour sa part à poursuivre les négociations avec la présidence et l'ED droit et science politique d'UT1 ainsi qu'avec les autres acteurs et institutions universitaires du site toulousain pour trouver la solution institutionnelle indispensable à la pérennisation de l'EA 4715 dont les doctorants ne sauraient être « ainsi pénalisés » et « pour lui permettre de jouer le rôle qui est le sien dans l'encadrement des jeunes chercheurs », pour reprendre les termes mêmes du rapport préliminaire.
- 2) à l'instar du statut de chercheur « plein », le statut de chercheur-associé au LaSSP est accordé sur la base d'une évaluation par le conseil de laboratoire. Ce statut d'associé rassemble d'une part des quasi-publiants et d'autre part des chercheurs publiants au bénéfice d'autres laboratoires mais dans le cadre de programmes scientifiques communs avec le LaSSP. Les publications des chercheurs associés n'ont jamais été comptabilisées au titre des publications du LaSSP.
- 3) à la suite d'une erreur qui nous est imputable, le nombre de personnes habilitées à diriger des recherches dans le projet n'est pas de 6 mais de

Pour conclure, le laboratoire ne peut que réaffirmer la nécessité impérieuse de bénéficier d'un surcroît de personnel ITA dédié (soit actuellement une personne à $\frac{3}{4}$ temps) et reprendre à son compte les autres recommandations du rapport pour s'engager ainsi à la fois à réfléchir à la constitution d'un 3^{ème} axe à part entière et à rapprocher l'unité du CNRS en vue de la création d'une UMR.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Fait à Toulouse, le 10 mars 2010



Eric Darras, Directeur du LaSSP